

Paris, le 3 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative lance sa campagne de prévention noyade

À l'approche des grandes vacances, Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, s'est rendue ce jeudi 3 juillet à Montmorency pour marquer le lancement de la campagne de prévention des noyades du ministère. Une rencontre était organisée avec des élèves de grande section participant au dispositif « Aisance aquatique ». Mis en place dès 2019 pour favoriser l'apprentissage de la natation aux plus jeunes, ce dispositif a déjà bénéficié à plus de 250 000 enfants.

« À l'aube des vacances d'été, la prévention contre les noyades doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi le ministère lance sa campagne annuelle de prévention contre les noyades. La sécurité de nos enfants et de tous les citoyens est une priorité collective. Pour cela, nous mettons l'accent sur un objectif fondamental : développer l'aisance aquatique et l'apprentissage de la nage dès le plus jeune âge. Apprendre à nager, c'est se donner les moyens de prévenir les accidents, c'est un geste de protection essentiel. Ensemble, protégeons nos proches et agissons pour un été en toute sécurité. » a déclaré Marie Barsacq.

Lancement de la campagne "Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux !"

Tout au long de l'été, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative déploie une campagne nationale de prévention des noyades avec un message fort : « Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux ! ».

Cette campagne met l'accent sur la nécessité d'une surveillance permanente et rapprochée des enfants à proximité des plans d'eau. Elle s'adresse également aux personnes âgées, en rappelant qu'il faut tenir compte de sa condition physique et de son état de santé lors d'une baignade.

Au cœur du dispositif de prévention :

- **Des témoignages vidéo**, diffusés sur les réseaux sociaux et via les médias nationaux et régionaux
- **Des spots radio ciblés**, programmés à proximité des zones de baignade, pour sensibiliser particulièrement les vacanciers

Découvrez la campagne de prévention des noyades 2025

Apprendre à nager dès l'enfance

L'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge reste un pilier essentiel de la prévention. A travers 3 dispositifs ciblés sur chaque catégorie d'âge, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative accompagne les enfants dans l'apprentissage de la natation.

- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprendre à nager (à partir de 6 ans)

À travers ces dispositifs, c'est près de 700 000 enfants qui ont été accompagnés entre 2019 et 2024.

Sécurité, vigilance, responsabilité : les clés d'un été réussi

Les chiffres de 2025 sont préoccupants, et doivent inviter à une vigilance extrême pour cet été : à date, **101 noyades suivies de décès ont été recensées en juin 2025** contre 68 en 2024. (54 dans les eaux intérieures, 32 en mer et 15 en piscines privées).

Pour cet été, le ministère tient à rappeler les précautions à prendre avant toute baignade : le ministère appelle chacun à adopter les bons réflexes pour que la baignade reste un moment de plaisir. Ne pas improviser des baignades « sauvages » là où ce n'est pas prévu, ne pas se baigner en dehors de zones surveillées ou sans surveillance pour les enfants, ne pas se baigner alors qu'on a consommé de l'alcool.

CONTACT PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports
presse@jeunesse-sports.gouv.fr
01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37